

Section I. Avis de Demande de Renseignement de Prix (DRP)

Demande de Renseignement de Prix N° 015/DRP/2023/CAM/NFM

Lomé, le 18 août 2023.

Objet : Sélection d'un laboratoire en vue de la réalisation de la prestation de contrôle qualité des produits de santé

1. La Centrale d'Achat de Médicaments Essentiels & Génériques du Togo (CAMEG-TOGO), a obtenu une subvention du Fonds Mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (subvention TGO-H-PMT 1941) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la sélection d'un laboratoire en vue de la réalisation de la prestation de contrôle qualité des produits de santé.

A cet effet, la CAMEG-TOGO, agissant pour son propre compte, sollicite des offres de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour évaluer la conformité des produits de santé aux pharmacopées du fabricant par les analyses physico-chimiques et / ou microbiologiques. Il sera conclu un marché à commandes sur une durée de douze (12) mois, **renouvelable sans tacite reconduction**. Les quantités étant incertaines, seuls les prix unitaires sont contractuels et resteront fermes sur la durée du contrat. La prestation sera réalisée par bons de commande dans un délai n'excédant pas deux (2) mois à compter de la réception des échantillons à tester.

2. La passation du Marché sera conduite par Demande de Renseignement de Prix ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles préqualifiés OMS pour le contrôle qualité des produits de Santé, disposant d'une accréditation conformément à la norme ISO 17025, capable d'effectuer le contrôle microbiologique ou le sous-traiter auprès d'un laboratoire pré qualifié OMS et disposant de capacité adéquate pour procéder à des tests complets selon la pharmacopée.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la CAMEG-TOGO et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignement de Prix à l'adresse mentionnée ci-après : **CAMEG-TOGO, Tokoin Hôpital, 202 Bd des Armées, 08 BP 8349 Lomé08-Togo, emails : camegtogo@gmail.com**, de 8h00 à 11h30 puis de 14 heures à 17 heures 00 minutes, heures locales.

4. Les offres doivent comprendre, sous peine de leur rejet :

- la lettre de soumission datée et signée par la personne habilitée ;
- Le bordereau de prix daté et signé par la personne habilitée
- les spécifications techniques ;
- la garantie de soumission ;
- l'engagement des soumissionnaires à respecter le code d'éthique et de déontologie daté et signé par la personne habilitée.

Le soumissionnaire devra joindre également à son offre :

- la copie légalisée de la carte d'opérateur économique ou de la carte d'immatriculation fiscale en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- l'original du quitus fiscal ou de l'attestation de régularité fiscale délivré par l'Office Togolais des Recettes / Commissariat des Impôts datant de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des offres et attestant que le soumissionnaire est en règle vis-à-vis de ses obligations ;

Siège social: 202, Bd des Armées, Tokoin-Hôpital – 08 BP 8349 Lomé 08 TOGO Tél: (228) 22 22 26 94 / Fax: (228) 22 20 43 13

PRA LOME Tél : 22 35 97 41	PRA TSEVIE Tél : 22 52 83 94	PRA KPALIME Tél : 24 41 01 12	PRA ATAKPAME Tél : 24 40 12 98	PRA SOKODE Tél : 25 50 01 32	PRA KARA Tél : 26 60 09 52	PRA DAPAONG Tél : 27 70 88 75
-------------------------------	---------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------	-------------------------------	----------------------------------

- iii. l'original du quitus social délivré par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en cours de validité à la date du dépôt des offres ;
- iv. l'original de l'attestation de l'Inspection du Travail et des Lois Sociales (ITLS) datant de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des offres et
- v. l'attestation du paiement de la taxe parafiscale (redevance de Régulation) datant de moins de trois (3) mois à la date de dépôt des offres.
5. Les exigences en matière de qualifications sont :
- les conditions légales de l'entreprise ;
 - la situation financière de l'entreprise ;
 - la capacité technique et l'expérience du candidat. Voir les DPDRP pour les informations détaillées.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : CAMEG-TOGO, 202, boulevard des armées, Tokoin-Hôpital, Tél : (228) 22 22 26 94/ 22 20 43 13, tous les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et 14h30 à 17h00.
7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **CAMEG-TOGO, Secrétariat de la PRMP, Tokoin Hôpital, 202 Bd des Armées**, au plus tard le **1^{er} septembre 2023 à 15H 00, heure locale**. Les offres remises en retard et/ou transmises par voie électronique ne seront pas acceptées.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire, d'un montant d'un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA. La banque émettrice doit être une banque installée au Togo ou par une banque étrangère à condition de justifier d'une correspondance avec une banque installée au Togo.
9. **Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix) disponible sur le site du ministère de l'Économie et des finances au https://finances.gouv.tg/wp-content/uploads/2021/05/repertoire_des_prix_2021_complet-min.pdf. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées.**
10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **1^{er} septembre 2023 à 15H 30, heure locale**, dans la salle de réunion de la CAMEG-TOGO à l'adresse indiquée ci-dessus au point 5 du présent avis.
12. Les soumissionnaires s'engagent à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- Veillez accepter, **Mesdames, Messieurs**, l'assurance de notre considération distinguée.

La Personne Responsable
des Marchés Publics
La Direction
Générale

M. BAYARO Lanhezié

